

Rabat, le 7 janvier 2022

## Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

- Contrat de liquidité à Paris
- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 62 100 Titres
  - 4 311 447,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 49 985 Titres
- 4 489 643,00 €
- Contrat de régularisation de cours à Casablanca
- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au :
  - i) compte dédié à la poche de liquidité :
    - 15 000 Titres
    - 32 467 547,46 MAD
  - ii) compte de régularisation :
    - 7 525 Titres
    - 36 623 790,91 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
  - 36 000 Titres
  - 29 401 885,28 MAD
- ii) compte de régularisation :
  - 22 000 Titres
  - 34 420 384,36 MAD

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162 Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc

Tel + 212 (0) 537 28 50 84 / fax + 212 537 71 69 69